



COMPTE-RENDU

CONSEIL D'ECOLE 13 NOVEMBRE 2014 _ JEAN DE LA FONTAINE

1. Règlement intérieur

Modifications du règlement intérieur : Les APC, la fréquentation et les absences, l'hygiène et la santé, la vie scolaire. Le règlement intérieur de l'école a été voté à l'unanimité. Il sera affiché sur le panneau dans le couloir desservant les classes.

2. Calendrier scolaire

Pour le Pont de l'Ascension, les jours de rattrapage du vendredi seront les mercredis après-midi du 8 avril et du 13 mai. Les enfants auront donc école toute la journée à ces deux dates.

3. Effectifs et répartition

Il y a 146 élèves cette année, répartis de la manière suivante :

Classe 1 : 25 élèves (8 PS/9 MS/8 GS + le mercredi matin intégration d'une élève de la CLIS de Lucie Aubrac)

Classe 2 : 23 élèves (6 PS/10 MS/7 GS)

Classe 3 : 24 élèves (24 GS)

Classe 4 : 24 élèves (10 PS/ 14 MS)

Classe 5 : 25 élèves (11 PS/14 MS)

Classe 6 : 24 élèves (6 PS/7 MS/11 GS)

En plus des 6 enseignantes, l'école maternelle Jean de la Fontaine compte :

- 2 enseignantes supplémentaires au 1/4 temps sur les classes 1 et 3
- 6 ATSEM
- 2 EVSH

Par ailleurs, Mme Buisson ATSEM de la classe 1 cette année, part en Congé Formation pour l'année 2015, la mairie nous a fait part des difficultés budgétaires pour la remplacer à plein temps, sachant que la mairie continuera à rémunérer Mme Buisson à 85%. Les enseignantes et ATSEM de l'école entendent ces arguments mais demandent que l'effort soit partagé pour permettre un bon accueil des élèves et un travail dans des conditions acceptables. L'équipe enseignante a donc obtenu de Monsieur le Maire que Mme Buisson soit remplacée de 8h40 à 11h40 tous les matins .

En concertation Armelle Huitric la directrice, M. Hatry et Mme Montaut prépareront ce remplacement.

Les APC auront lieu sur le temps de la pause méridienne pour les élèves ne faisant pas la sieste les lundis et jeudis de 11h40 à 12h10.

4. Résultats des élections

Voici le résultat des élections des représentants des parents d'élèves. 42,55 % des parents se sont exprimés.

L'association des parents d'élèves FCPE a été élue avec 40,72 % des voix (275 électeurs - 112 votants pour la FCPE).

5. Activités et sorties

Cette année, suite aux différentes sorties prévues en fin d'année, il n'y aura pas de spectacle de Noël.

Concernant les différentes activités :

* **Cirque avec CIRCA**

- Le 6 octobre les GS « Chauve souris »

* **Ciné 32 un film pour tous :**

- Classe 1 (PS/MS) , classe 2 (PS/MS), classe 4, classe 5, classe 6
- Le 9 décembre « les petits canards de papier » + classe 3
- Le 9 avril « Qui voilà ? »
- Classe 1 GS, classe 2 GS, classe 3
- Le 4 novembre « La petite fabrique du monde »
- Le 12 janvier « Ernest et Célestine »
- Le 30 mars « Le Cirque »

* **Théâtre Jeune public**

- Classes 1, 2, 5 et 6

Le 5 décembre « Les petits pains » par la compagnie Rouge les anges

- Classe 4

En mars « Les rdv marionnettiques d'hiver » par le Théâtre du Chamboulé

- Classe 3

En mai « Jingle » par le Théâtre Bascule

* **Activités littéraires**

- Le prix des incorruptibles : toutes les classes (6 albums de jeunesse en compétition)

Prix de littérature jeunesse décerné par les jeunes lecteurs. En Mai 2015, les enfants de maternelle voteront pour leur livre préféré.

- Les écrits tournants : classes 1, 2 et 6. Il s'agit d'écrire un livre à plusieurs classes. Les classes 1 – 2 et 6 participeront à ce projet. L'élément déclencheur de l'histoire a été la réception d'un sachet de graines. Aux enfants maintenant d'imaginer l'histoire à partir cet objet. Le début de l'histoire sera ainsi écrite par la classe 1 puis sera continuée par la classe 2 et sera finie par la classe 6.
- Le printemps des poètes : toutes les classes : Il s'agit d'une « étude » autour d'un poète.

* **Sorties classes**

- Classes 1 et 2

Au muséum pour voir l'exposition Les bébés animaux. Vu le succès de cette exposition, il est pour l'instant difficile de préciser la date de cette sortie.

- Classe 3

- Projet départemental « Les différences ». Il s'agit de positionner l'enfant en tant qu'acteur et spectateur : créer et vivre le spectacle. L'enseignante est actuellement au début de la réflexion sur le sujet des différences (contrastes, couleurs...). A la fin de l'année scolaire, une rencontre sera organisée avec d'autres écoles intégrées à ce projet afin de présenter leur création.

- Sortie boulangerie le 28 novembre.

6. Bilan de la coopérative scolaire

Charges : 6.774,38€ Produits : 7.347,00€ Résultat de l'année : 572,62€

Bilan de l'année dernière : les activités scolaires ont représenté 3.972 euros. L'équilibre des comptes s'est fait grâce aux dotations de la mairie (100€ par classe) et de l'association de parents d'élèves (100€ par classe), Armelle Huitric a tenu à les remercier.

RÉPONSES AUX QUESTIONS DES PARENTS

ECOLE :

1. Est-ce que des aménagements vont être fait dans la cour pour éviter que les enfants jouent dans la boue (sous le toboggan par exemple) ?

Il est prévu de continuer d'aménager cet espace en y installant des rondins le long du talus. Proposition faite par la Mairie. Les enseignantes ont demandé le passage d'une équipe de nettoyage de façon régulière dans la cour pour pallier au problème des machines qui ne peuvent accéder par le portail.

Une proposition de la mairie va être faite auprès de l'équipe pédagogique afin de mettre en place une nouvelle structure de jeux ou un espace sol en thermo-collé.

2. [Est-ce que la pédagogie Montessori sera appliquée à d'autres classes ?](#)

C'est une pédagogie parmi d'autres, les deux classes qui intègrent la pédagogie Montessori ne sont pas des classes 100% Montessori. La pédagogie mise en place par les enseignants est un libre choix. Il ne peut y avoir de systématisation d'une pédagogie plutôt qu'une autre. La pédagogie est liée à l'enseignant et non à l'école dans le service public d'éducation.

CLAE :

1. [Est-il possible de communiquer davantage à l'extérieur du bâtiment sur les activités proposées ?](#)

Concernant les activités du TAP, Lucie Vandernoot (directrice du Clae) précise qu'un dépliant sera mis à la disposition des parents avec les activités proposées de vacances à vacances.

2. [Est-ce que la mise en place du système de « badge » sera bientôt effective ?](#)

Le système de badge est en lien avec la nouvelle facturation. Depuis Septembre, la directrice a renseigné le nouveau logiciel de facturation avec toutes les informations demandées en début d'année sur le dossier d'inscription. La mise à jour du logiciel étant effective, doit s'en suivre une formation (non définie) de toute l'équipe, puis une période de tests d'environ un mois. Ensuite, chaque enfant aura une carte avec un code (type code-barre) qui sera scannée à chaque entrée et sortie de l'élève. Ces éléments permettront l'édition plus rapide des factures.

MAIRIE :

1. [Au sujet des climatiseurs : avez-vous eu des devis afin de remplacer cette solution temporaire ?](#)

Monsieur Hatry précise que deux devis ont été demandés : l'un concernant la pose de faux-plafonds avec un isolant supplémentaire et l'autre concernant des stores-bannes. La solution temporaire des climatiseurs restera effective le temps que les travaux soient réalisés.

Autre information communiquée : une intervention est prévue pour régler le problème de chauffage dans le bâtiment des classes et dortoirs au plus tard fin Février 2015. Depuis l'intervention sur la ventilation dans le bâtiment de la cantine, le problème de chauffage de cet espace semble réglé.

2. [Apparemment une « enquête énergétique » sur le bâtiment a été demandée, qu'en-est-il ?](#)

Mlle Lombard précise que la Mairie va obtenir réparation dans le contentieux qui l'opposait au chauffagiste. Dans un premier temps, les travaux sur le chauffage seront réalisés au plus tard en Février 2015. Ensuite, concernant la régulation de ce dernier, une deuxième tranche de travaux doit être planifiée.

Une fois les travaux réalisés, si ces solutions ne sont pas satisfaisantes alors une étude énergétique sera demandée.

3. [Concernant le chemin « blanc » le long du bois :](#)

- [L'hiver arrivant, serait-il possible de l'aménager par un enrobé par exemple ?](#)

Mlle Lombard précise que ce chemin sera en chantier dans quelques années. C'est pourquoi aucun travaux ne sera prévu pour l'aménager. Néanmoins, une demande auprès des services techniques a été faite afin que les tranchées soient mieux entretenues pour faciliter l'évacuation de l'eau.

- [Est-il également possible de prévoir un nettoyage plus régulier de ce chemin car de nombreux déchets traînent. Nous apprenons à nos enfants à ne pas jeter par-terre, ici ce n'est pas le meilleur exemple.](#)

Monsieur Hatry a effectivement constaté qu'il n'y avait plus de poubelle sur le chemin. Elle sera remplacée dans les meilleurs délais. Une demande auprès des services techniques sera également faite afin qu'un passage de nettoyage supplémentaire soit réalisé.

4. [Concernant la sécurité aux abords de l'école :](#)

- [Qu'en-est-il des modifications d'emplacement des barrières installées à l'entrée du parking de l'école \(côté chaufferie\) ? Des voitures continuent de se garer sur le trottoir gênant le passage des piétons.](#)

Une dizaine de plots seront installés pour faciliter le passage des piétons sur le trottoir.

- [De même, l'installation de barrières ou poteaux avait été évoqué sur le trottoir le long des places de parking en épis \(face au groupe scolaire\) afin que les voitures ne montent pas sur le trottoir pour rejoindre la route principale. Qu'en-est-il ?](#)

Un devis sera demandé afin d'installer des éléments de sécurité sur le trottoir.

Prochain conseil d'école : 09 avril 2015